

**L'hon. M. Asselin:** Non, cela ne m'embarasse pas du tout.

**M. Duquet:** Le député n'est pas sans savoir qu'on est actuellement à construire un quai de 1000 pieds de longueur, le deuxième qui est construit sur les «battures» de Beauport, à l'entrée de la rivière Saint-Charles, et qui coûtera 2 millions de dollars. On en a construit un autre de mêmes dimensions l'an passé. C'est tout de même quelque chose.

**L'hon. M. Asselin:** C'est un petit commencement. J'en viendrai tout à l'heure à la question de la rivière Saint-Charles.

En 1965, le gouvernement et les députés ministériels de la région de Québec, à grand renfort de publicité, ont annoncé, de concert avec les chambres de commerce et les municipalités, qu'ils allaient lancer un vaste projet destiné à mettre en valeur certaines «battures» de Beauport, ainsi que celles qui sont situées le long de la côte de Beauport.

Je suis bien heureux d'avoir ces renseignements et j'en remercie le député de Québec-Est. Je ne peux évidemment pas obtenir ces informations, parce que je ne suis pas un ministériel, mais je remercie tout de même le député de Québec-Est de m'avoir fourni ces informations-là. Mais s'il ne s'agit que de cela, nous n'en sommes plus au projet qu'avaient prévu les députés libéraux, ainsi que les municipalités et les chambres de commerce, relativement à l'utilisation à 100 p. 100 des «battures» de Beauport. Si c'est un commencement, tant mieux. J'espère que le député de Québec-Est et ceux de la région de Québec vont s'efforcer de convaincre le ministre des Travaux publics à aller de l'avant. Et si le député de Québec-Est a besoin de l'humble contribution du député de Charlevoix, je suis à sa disposition.

Il y a également, de ce temps-ci, la question fort controversée de la rivière Saint-Charles. Mais, monsieur le président, voilà que je suis en train de rendre hommage aux députés d'en face.

• (9.20 p.m.)

**M. Langlois:** Ça va bien, continuez!

**L'hon. M. Asselin:** Quand le maire de Québec dit publiquement que la question de la rivière Saint-Charles ne regarde pas le député de Québec-Est, je dis qu'il est dans les «patates». Cela regarde non seulement le député de Québec-Est, mais aussi tous ceux de la région de Québec, car cette question aurait dû être réglée depuis longtemps. Et si des mérites politiques reviennent au député de Québec-Est, qu'il les prenne à pleins bras.

S'il a travaillé, comme il semble l'avoir fait, au sujet de la rivière Saint-Charles, qu'il aille dire publiquement que cela le regarde autant que le maire de Québec et autant que les députés de la région de Québec.

Le député de Québec-Est devrait continuer à multiplier ses efforts afin que ceux de la ville de Québec, de même que les ententes qui ont été conclues entre le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral, aboutissent à des conclusions pratiques. Depuis déjà bien longtemps, les gens qui demeurent dans cette région endurent des conditions inacceptables. Il est temps, je pense, que la ville de Québec, ainsi que le gouvernement provincial, grâce à la grande collaboration du gouvernement fédéral, aide d'une façon certaine à assainir la rivière Saint-Charles. Les gens du Québec, les québécois,—et c'est désastreux—admirent une belle rivière qui est polluée et qui, à mon avis, constitue un danger public, surtout pour les propriétaires riverains.

**M. Duquet:** C'est réglé.

**L'hon. M. Asselin:** Tant mieux, monsieur le président, le député de Québec-Est me dit que la situation est réglée. Il fait bien de garder son mérite politique, car il en a besoin. Si le maire de Québec dit au député de Québec-Est de se mêler de ses oignons, il est dans les «patates». Alors, pour une fois, j'appuie le député de Québec-Est et je le félicite de son travail; au fait, je lui dis de continuer à régler un problème de grande importance au point de vue assainissement de cette partie magnifique de Québec qui, si elle était aménagée de la façon dont les gens le veulent, pourrait peut-être constituer le coin le plus enchanteur de la ville de Québec.

Monsieur le président, depuis 1963, ma circonscription n'a pas été gâtée par le ministère des Travaux publics. De 1958 à 1963, on y a dépensé la somme de 4 millions de dollars. On avait bâti et reconstruit presque tous les quais de la circonscription de Charlevoix. Je n'ai pas eu le temps de construire un ou deux quais, parce que j'ai été défait en 1963. Je voudrais appeler l'attention du ministre, en particulier, sur le quai de l'Île-aux-Coudres, dans ma circonscription. Ce quai est en train de tomber et est des plus utiles pour les touristes qui voyagent à bord du bateau qui effectue la traversée entre Saint-Joseph-de-la-Rive et l'Île-aux-Coudres. J'ai fait des représentations auprès du ministère des Travaux publics à ce sujet. J'ai même demandé aux ingénieurs du ministère si des plans avaient été proposés au ministère afin de réparer ou d'ajouter une cage de 200 pieds au